Image not found or type unknown

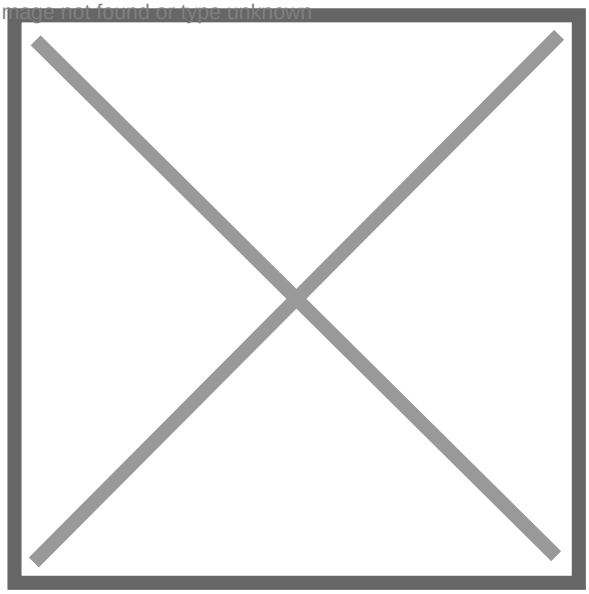

Démission - solde de tout compte negatif

Par **allynounette**, le **30/12/2015** à **21:40**

Bonjour

Voila, j'étais en congé parental qui devait s'interrompre le 21 Décembre, aillant une proposition d'emploi plus intéressante le 07 Décembre j'ai contacté mon employeur pour savoir si on pouvais s'arranger à ce que je parte sans faire de préavis, ce qui a été accepté sans soucis...

J'avais a prendre 23 CP et 3 autre en cours

Et là aujourd'hui j'ai reçu mon solde de tout compte en **négatif : -48.08€** !!

dans la fiche de paye c'est écrit :

cp écoulé : 597.60 €
cp en cours : 6.60 €
(tout deux dans la case "gains")

C.S.G et R.D.S : 17.31 €
Net négatif m-1 : 516.61 €
(tout deux dans la case "retenues")

puis d'autres cotisation salariales retenues à hauteur de 118.35€

Si je comprend bien je ne touche pas les cp que je n'avais pas pris ??? car si c'est en rapport avec mon mois de préavis non effectuer, jamais ils m'ont précisé que je ne serais pas payé de mes cp, ils m'ont juste dit pas de soucis pour que je parte le jour meme....
Merci de m'aider a comprendre...

Bonne soirée

Par **morobar**, le **31/12/2015** à **07:08**

Bonjour,
Vos congés payés sont repris dans le solde de tout compte, je ne comprends pas votre propos alors que vous avez même exprimé le montant (597.60 et 6.60 euro).
Mais il est vraisemblable que l'employeur vous débite de votre précompte "mutuelle/prévoyance".

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés